Date de création/révision: 06/08/1999

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

JOHNS-191

RAISON SOCIALE
JOHNSONDIVERSEY

RISQUES SPECIFIQUES
NON CLASSE

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT PLEDGE CITRUS
- REFERENCE 191
- FOURNISSEUR JOHNSONDIVERSEY
9 - 11 AVE DU VAL DE FONTENAY
94133 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX

Téléphone / Fax 01 45 14 76 76

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence ORFILLA 01.45.42.59.59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation
Brillant et nettoyant pour l'entretien des meubles.

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Aérosol avec air comprimé comme gaz propulseur

Constituants contribuant aux dangers

Distillat de pétrole	10 - 20 %
Heptane	1 - 5 %

Autres substances dangereuses :

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Non dangereux selon les critères de la directive 88/379/CEE

Contient 20 % de produit inflammable

4 – PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 15 mn.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter si besoin un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : appeler un Centre Anti-poisons. NE PAS FAIRE VOMIR.
- EN CAS D'INHALATION : Faire respirer de l'air frais

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

Mousse, CO2, poudre.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

- Eliminer toute source d'ignition -
- Ne pas fumer.
- Utiliser des vêtements de protection appropriés.

- Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas rejeter le produit pur dans les égoûts ou milieu naturel.

- Méthodes de Nettoyage

- Absorber et recueillir le maximum de produit.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- Procéder par de brêves pulvérisations sans pulvérisations prolongées
- Eviter le contact avec les yeux/peau
- S'utilise avec l'emballage d'origine.
- Ne pas pressuriser, couper, chauffer, souder ou exposer le container à une flamme, sous peine de risque d'explosion

STOCKAGE

- Conserver dans un endroit bien ventilé
- Conserver à l'abri de la chaleur
- Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer
- Ne pas laisser à la portée des enfants.
- Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incadescent.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Pas de recommandations spéciales.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Aérosol

PH non concerné

Température de changement d'état

Point d'éclair

Caractéristique d'explosivité

Densité

0,91

Solubilité

Négligeable dans l'eau

10- STABILITE ET REACTIVITE

Produit stable

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale D.L 5O estimée 2 grs/kg
Formule déposée au Centre Anti-Poison de
PARIS 01.40.37.04.04
LYON 04.72.11.69.11
MARSEILLE 04.91.75.25.25

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Non applicable actuellement, en attente d'informations sur les substances.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.
Mettre dans un container spécifique pour l'élimination des aérosols. Ne pas percer ou brûler.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

A D R
U N O : U N 1950
Chiffre de l'énumération : 5 ° A
Etiquette spéciale : Quanité limité
CLASSE : 2

JOHNS-191
JOHNS-191
JOHNS-191
JOHNS-191

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symbole : flamme
Phrases R : Facilement inflammable
et précautions d'usage des aérosols.

JOHNS-191
JOHNS-191
JOHNS-191
JOHNS-191
JOHNS-191
JOHNS-191
JOHNS-191
JOHNS-191
JOHNS-191
JOHNS-191
JOHNS-191
JOHNS-191
JOHNS-191
JOHNS-191
JOHNS-191
JOHNS-191

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques				
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

Produit réservé à un usage professionnel
Code produit : 406470
Conditionnement : 12 aérosols de 400 cc
Gaz Propulseeur air comprimé

A N N E X E

Liste des phrases R
(AISD 16/10/02)

R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur - air inflam- mable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxique par inhalation.
R 24: Toxique par contact avec la peau.
R 25: Toxique en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquer le cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 54: Toxique pour la flore.
R 55: Toxique pour la faune.
R 56: Toxique pour les organismes du sol.
R 57: Toxique pour les abeilles.
R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
R 60: Peut altérer la fertilité.
R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R 68: Possibilité d'effets irréversibles